PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

2023-07-04

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, 4 juillet 2023 à 19 h, salle du conseil, 4765 chemin de Capelton

MEMBRES PRÉSENTS : le maire M. Vincent Fontaine, les conseillères Mmes Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers MM. Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Jacques Lambert

Mme Kyanne Ste-Marie, directrice générale, est aussi présente.

MEMBRES ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023
4. Adoption du procès-verbal du 27 juin 2023
5. Période de questions
6. Règlement de stationnement 2023-38 – adoption
7. Règlement de zonage 2023-39 – adoption
8. Règlement de permis et certificats 2023-40 – adoption
9. Règlement 2023-41 - numérotation de règlements – adoption
10. PIIA – 5585 chemin Horsefall
11. PIIA – remblai chemin Kingdom
12. Nomination du vérificateur externe
13. Comité de voirie – nomination
14. Règlement 2023-42 fonds de roulement - avis de motion
15. Règlement 2023-42 fonds de roulement – dépôt
16. PIIRL - échéancier d'analyse – priorisation
17. Relais Desjardins du lac Memphrémagog
18. Adoption des comptes à payer
19. Correspondance
20. Divers
21. Deuxième période de questions
22. Clôture de la séance

23-07-04.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

23-07-04.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 6 juin 2023 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 juin 2023 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.05 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-07-04.06 **RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT 2023-38 – ADOPTION**

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2023-38 modifiant le règlement 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques a été donné lors de la séance du conseil du 6 juin 2023 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 2023-38 modifiant le règlement 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.07 **RÈGLEMENT DE ZONAGE 2023-39 – ADOPTION**

ATTENDU QU'avis de motion du Règlement 2023-39 modifiant le règlement de zonage 2000-08 a été donné lors de la séance du 6 juin 2023 et que le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

ATTENDU la consultation publique tenue le 28 juin 2023 à 19 h;

IL EST PROPOSÉ PAR SYVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 2023-39 modifiant le règlement de zonage 2000-08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.08 **RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 2023-40 – ADOPTION**

ATTENDU QU'avis de motion du Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats a été donné lors de la séance du 6 juin 2023 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.09 **RÈGLEMENT 2023-41 - NUMÉROTATION DE RÈGLEMENTS – ADOPTION**

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement 2023-41 visant à uniformiser la numérotation de certains règlements municipaux a été donné lors de la séance du conseil du 6 juin 2023 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 2023-41 visant à uniformiser la numérotation de certains règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.10 **PIIA – 5585 CHEMIN HORSEFALL**

ATTENDU QU'une demande pour la construction d'une voie d'accès a été déposée pour la propriété du 5585, chemin Horsefall, lot 5 556 600;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet, étant donné que les travaux sont situés sur un terrain avec une pente entre 15% et 30%;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13 et recommande au conseil d'accepter le projet comme présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une voie d'accès sur la propriété du 5585, chemin Horsefall, lot 5 556 600.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.11 **PIIA – REMBLAI CHEMIN KINGDOM**

ATTENDU le défi, dans le cadre d'une réglementation maintenant plus restrictive, à trouver des sites pour disposer du matériel de remblai issu des travaux publics;

ATTENDU l'opportunité d'utiliser un terrain municipal, soit une partie du lot 4 029 997, comme site de remblai;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet, et ce, étant donné que les travaux sont situés sur un terrain avec une pente entre 15% et 30%;

ATTENDU QUE le site proposé a environ une superficie de 1 300 m^2 ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13 et recommande au conseil d'accepter le projet comme présenté;

ATTENDU la recommandation de conserver la terre végétale de surface, avant d'effectuer le remblai;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de remblai sur une partie du lot 4 029 997.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.12 **NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

ATTENDU QUE le conseil doit nommer un vérificateur externe, conformément à l'article 966 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU

DE NOMMER la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.13 **COMITÉ DE VOIRIE - NOMINATION**

ATTENDU la résolution 23-05-02.09 formant le comité de voirie et établissant son mandat;

ATTENDU QUE la Politique concernant la formation d'un comité et la nomination de ses membres prévoit la nomination d'un président pour chaque comité;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

DE NOMMER JACQUES LAMBERT comme président du comité de voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.14 **RÈGLEMENT 2023-42 FONDS DE ROULEMENT - AVIS DE MOTION**

Item remis

23-07-04.15 **RÈGLEMENT 2023-42 FONDS DE ROULEMENT - DÉPÔT**

Item remis

23-07-04.16 **PIIRL - ÉCHÉANCIER D'ANALYSE - PRIORISATION**

ATTENDU QUE les municipalités sont en attente du plan d'intervention de la MRC de Memphrémagog pour le financement de certains travaux publics par le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE certaines municipalités sont prêtes à investir dans le PIIRL;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU

DE PROPOSER à la MRC de Memphrémagog de prioriser, dans son échéancier de réalisation de l'analyse du réseau routier de la MRC, les municipalités prêtes à investir, dans le but d'éviter des délais aux travaux admissibles au PIIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.17 **RELAIS DESJARDINS DU LAC MEMPHRÉMAGOG**

ATTENDU QUE la 17e édition Desjardins du Relais du Lac Memphrémagog, une course à pied à relais par équipes sur une distance de plus de 100 km, aura lieu le 16 septembre prochain;

ATTENDU QUE cet événement est la principale source de financement de la fondation Christian Vachon, qui vise à soutenir la persévérance, la réussite éducative et le développement des enfants de familles plus vulnérables de notre région;

ATTENDU QUE le ministère des Transports oblige les organisateurs à obtenir une résolution des municipalités autorisant la tenue de l'événement sur les chemins publics;

ATTENDU QUE le parcours emprunte, au Canton de Hatley, les chemins du Lac, de Hatley Acres et de Hatley Centre;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU

D'AUTORISER la 17e édition Desjardins du Relais du Lac Memphrémagog sur les chemins publics du Canton de Hatley incluant les chemins du Lac, de Hatley Acres et de Hatley Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.18 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	
202300258 à 202300308	44 025,71 $
Chèques fournisseurs	
202300439 à 202300584	439 892,78 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 5 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-07-04.19 **CORRESPONDANCE**

Régie du Parc régional Massawippi
La Régie du Parc régional Massawippi est toujours à la recherche de sauveteurs pour la saison 2023 à la Plage Massawippi. Un seul sauveteur a été embauché donc les heures de baignade sont limitées. Sans sauveteur, la baignade est interdite. La Régie demande de faire circuler l'offre d'emploi. Une publication officielle concernant la situation actuelle sera transmise cette semaine.

Ministère de la Sécurité publique
Conseils de prévention en sécurité incendie pour les locations de courte durée.

Ministère des Affaires municipales
Lettre à la MRC de Memphrémagog à savoir qu'elle doit remplacer le schéma d'aménagement et de développement révisé dans les 120 jours et document détaillant les demandes du gouvernement.

Félicitations
La municipalité a reçu des remerciements pour la réactivité et le travail des travaux publics à réparer le dommage au chemin Horsefall causé par le ruissellement.

23-07-04.20 **DIVERS**

23-07-04.21 **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-07-04.22 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, **PATRICK CLOWERY** propose la clôture de la séance à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Vincent Fontaine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

Vincent Fontaine Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale